

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 28 AOUT 2023

Séance : 19h00

Lieu : Salle du conseil municipal-Hôtel de ville à ST SYMPHORIEN D'OZON

ADMINISTRATION GENERALE	Présenté par
D.2023.79 – 1) Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la CCPO	Pierre BALLESIO, Président
CREATION ET EXTENSION DES PARCS D'ACTIVITES	Présenté par
D.2023.80 – 2) Délégation au bureau communautaire pour la signature d'un marché pour les travaux d'aménagement de la ZAC Charvas 2	Nicolas VARIGNY, Vice-président délégué à la création et l'extension des parcs d'activités

<u>Décisions du Bureau :</u>

N° B34.23 : Autorisation de signer le marché n° 2023.21.00 relatif à la nécessité de mettre en accessibilité deux quais

bus route de Marennes à Communay et de créer un quai bus, avenue de Chaponnay à Chaponnay.

(Marché subséquent N°25)

Montant : 29 393.31 € HT soit 35 271.97 € TTC

Société : ROGER MARTIN AUVERGNE RHONE ALPES

N° B35.23: Autorisation de signer le marché n° 2023.22.00 relatif aux travaux de terrassement à entreprendre pour

la pose de silos semi-enterrés, rue des Pêcheurs à Sérézin-du Rhône (Marché subséquent N°26)

Montant : 15 136.50 € HT soit 18 163.80 € TTC

Société : ROGER MARTIN AUVERGNE RHONE ALPES

N° B36.23 : Autorisation de signer le marché n° 2023.23.00 relatif à la nécessité de faire appel à un bureau d'études

pour accompagner la CCPO dans pour l'élaboration d'un schéma de jalonnement et d'un guide des

aménagements cyclables de son territoire

Montant : 19 500 € HT soit 23 400 € TTC Société : EGIS Villes et Transports

N° B37.23 : Autorisation de signer l'acte pour l'acquisition de la parcelle cadastrée ZK n°13 de 58 m2 et d'une partie

de la parcelle cadastrée section ZK n°13, pour une surface totale de 2286m², sise Rue de la Fonderie commune de Simandres, pour la nécessité de créer une servitude de passage sur la partie de la parcelle cadastrée section ZK n°13 (réf. A1) de 58 m², pour le projet de création d'une voie modes doux Rue de

la Fonderie à Simandres

Montant : 1,50 € du m² pour le foncier, et 1 € du m² d'indemnité d'éviction pour le fermier

Propriétaire : privé

N° B38.23 : Autorisation de signer l'acte pour l'acquisition de la parcelle cadastrée, commune de Simandres, section

ZK n°12, pour une surface totale de 33m², pour le projet de création d'une voie modes doux Rue de la

Fonderie à Simandres

Montant : 1,50 € du m² Propriétaires : privé N° B39.23 : Autorisation de retirer la décision du bureau communautaire n°B55.19 relative à l'acquisition par la

CCPO de la parcelle section D n°1563 sur la commune de Marennes

Montant: sans incidence financière

Institution: CCPO

N° B40.23 : Autorisation de signer l'acte pour l'acquisition de la parcelle cadastrée, commune de Simandres, section

AA n°99, sur la commune de Simandres par la CCPO, pour la création d'un pan coupé au carrefour de la

Rue de l'Etang et de la Rue Claudius Bery, avec des frais de mainlevée à la charge de la CCPO

Montant : 300 € Institution : CCPO

N° B41.23 : Autorisation de signer le marché n° 2023.25.00 relatif à une modification de clause de révision de prix

pour les travaux d'élargissement de trottoir, Route de Ternay à Communay (Marché subséquent N°27)

Montant: 61 546.06 € HT soit 73 855.28 € TTC

Société: SPIE BATIGNOLLES DUMAS

Décisions du Président :

N°41.23: Autorisation de signer la convention d'occupation de la parcelle cadastrée, commune de Simandres,

section ZB n°228, pour une surface totale de 24m² pour un démarrage des travaux relatif au projet de

requalification de la voirie avec la création de trottoirs Rue des Fontaines à Simandres

Montant: à titre gratuit

Propriétaire : privé

N°42.23 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le

remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 € Propriétaire : Privé

N°43.23: Autorisation de signer la convention d'occupation de la parcelle cadastrée, commune de Simandres,

section ZB n°304, pour une surface totale de 24m² pour un démarrage des travaux relatif au projet de

requalification de la voirie avec la création de trottoirs Rue des Fontaines à Simandres

Montant: à titre gratuit

Propriétaire : privé

N°44.23 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le

remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 € Propriétaire : Privé

N°45.23 : Autorisation de signer la convention d'occupation de la parcelle cadastrée, commune de Communay,

section ZD n°272, pour une surface totale de 4086m² pour un démarrage de l'aire de covoiturage en

partenariat avec les ASF à proximité de l'échangeur de l'A46

Montant: à titre gratuit

Propriétaire : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est

N°46.23 : Autorisation de signer le marché n° 2023.24.00 relatif à la nécessité d'installer 5 pompes à chaleur

réversibles dans les logements de la caserne de gendarmerie à St Symphorien d'Ozon

Montant : 39 488 € HT soit 47 385.60 € TTC dont 1 acompte de 30% à notification du contrat

Société: BONVALLET

N°47.23 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le

remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 € Propriétaire : Privé N°48.23: Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le

remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 € Propriétaire : Privé

N°49.23 : Autorisation de signer le marché n° 2023.27.00 relatif à la nécessité d'assurer la coordination SPS pour

la réalisation des travaux de mesures environnementales compensatoires dans le cadre de

l'aménagement de la zone d'activité Charvas 2 sur la commune de Communay

Montant: 3 020 € HT soit 3 624 € TTC

Société: ICDF

N°50.23: Autorisation de signer le marché n° 2023.28.00 relatif à la nécessité d'assurer la coordination SPS pour

la réalisation des travaux de de requalification du centre village et de la place de l'église de la commune

de Marennes

Montant: 2 775 € HT soit 3 330 € TTC

Société : ICDF